



Photos : Philippe

Le Raphia

AmapNavet



N°5 Novembre 2010
Contact : upsd@no-log.org
<http://www.amap-court-circuit.org>

Novembre à la Dionysité

Le jeudi : la critique du sport
Le mardi : Expériences & expérimentations théâtre, d'hier à aujourd'hui
Dimanche 7 : Flic ou contre-flic ?
Raoul Rigault, un communard controversé



POËLÉE AMAPIENNE

- Eplucher quelques belles carottes, pommes de terre et navets.
- Couper tous ces beaux légumes en dés ni trop petits ni trop gros, juste la bonne taille!
- Dans un 1er temps, mettre à cuire dans un grand volume d'eau salée les carottes (cuisson plus longues), y ajouter les autres légumes fraîchement cueillis et rincés après 10 min de cuisson et les laisser cuire 20 min (pas d'autocuiseur rincé à la javel...sacrilège)
- Y ajouter un piment d'Alsace coup
- Egoutter les légumes et réserver quelques instants.
- Dans une poêle, mettre un peu de beurre salé. quand le beurre fond, mettre quelques grains de poivre, une pincée de muscade et faire revenir les légumes environ 10 min.
- Déglacer au vin blanc (en petite quantité, juste pour le parfum...mais pas obligatoire pour les non adeptes) et au dernier moment, parsemer de persil moliennois ciselé.
- Servir immédiatement accompagné d'une viande grillée.

Sophie

AmapThèque



LA BIBLIOTHÈQUE SOCIALE DE SAINT-DENIS

Des idées et des histoires
Des expériences et des perspectives de lutte
La révolte.

Charte d'acquisition

Le fond est constitué de fictions et de documentaires (livres, textes, CD et DVD) qui ont trait à la guerre de classes sous toutes ses formes : les luttes sociales, le mouvement ouvrier, les différentes formes d'enfermement et d'aliénation, la résistance aux nuisances techno-industrielles, les divers mécanismes d'oppression qu'engendre l'autorité...

Fonctionnement

La Bibliothèque sociale de Saint-Denis est gratuite. Elle est ouverte le jeudi, de 18h à 20h30 ou sur rendez-vous.

La bibliothèque fonctionne sur les principes de confiance et d'autonomie. L'adhérent s'inscrit, emprunte et rend les documents sans contrôle. Il choisit la durée de son prêt.

Les bibliothécaires sont bénévoles.

Mode d'emploi

L'inscription : l'adhérent remplit la petite fiche et la glisse dans le cahier de prêt.

Le prêt : l'adhérent inscrit dans le cahier de prêt son nom, les titres des documents et la date de retour prévue. A titre indicatif et au vue de la taille modeste du fond, il est recommandé de limiter le prêt à 3 documents par usager pour une durée d'un mois maximum

Le retour : l'adhérent inscrit dans le cahier de prêt son nom, la date et les titres des documents rendus et dépose le livre dans la caisse retour. Les livres abîmés seront réparés par les bibliothécaires. Les documents perdus devront être remplacé par un document équivalent, correspondant au projet de la bibliothèque
Les Dons : Les dons sont à déposer dans la caisse retour. La Bibliothèque sociale se réserve le droit de refuser ou jeter tout document qui ne correspond pas à son projet.

Contactez-nous pour plus de précisions.

AmapEquit

Une économie équitable ? C'est une démarche, des métiers, des propositions...

Avant et pendant la création en 1987 de nos deux entreprises, Interexpress (Colombie) et Andines (France), nous avons commencé avec nos partenaires à définir ce que signifiait pour nous "l'équité" dans nos échanges, ce que nous avons appelé ensuite, en 1989, « commerce équitable ». En 2009, nous avons dû requalifier notre travail : " vers une économie équitable". Etant donnée la récupération des mots "commerce équitable" par le néolibéralisme (grande distribution, multinationales, avec à l'appui leurs Ong, comme max Havelaar).

Pour nous, il s'agit en fait d'appliquer le maximum de démocratie, de respect mutuel et de justice économique à la fois au sein de nos entreprises et dans toutes les transactions commerciales avec nos partenaires, tant en aval (producteurs, prestataires de services) qu'en amont (distributeurs, clients).

Nous avons également commencé à étudier la question de l'équité dans les échanges économiques au travers de l'histoire, apprenant que cette pratique était aussi vieille que le commerce. Aristote en parlait déjà il y a 23 siècle... (dans "Ethique à Nicomaque").

Nous nous sommes donc aussi inspirés de ces nombreuses pratiques socio-économiques passées* (associativistes, communautaires, coopérativistes, informelles, etc.), y compris au niveau international. Le « commerce équitable » ou "l'économie équitable", ne sont pas une invention du XXème siècle mais une démarche qui existe depuis qu'il y a des échanges entre les hommes ...

Des fondements généraux

Dès le départ nous avons compris que ce "commerce équitable" était une activité économique et professionnelle à part entière, en tant qu'alternative au commerce libéral. Ainsi, "l'équité pour tous" excluait toute discrimination de territoire, de sexe, d'âge, de races, de convictions... Nous désirions échanger avec des travailleurs d'Amérique du Sud mais aussi avec des producteurs européens. Cela n'a donc rien à voir avec une démarche caritative ou paternaliste « Nord Sud ». Bien au contraire, il s'agit de travailler ensemble, d'échanger sur un pied d'égalité, de coopérer ! Cette coopération se base, économiquement

La Dionyversité et la Coopérative Andines mettent en place un mini espace de ventes dans le local de la Cité Langevin.

Une trentaine de produits de consommation, café, sucre, riz, cidre, confitures, ont pour l'instant été retenus et ils seront à votre disposition à partir du jeudi 11 novembre. Pratiquement, ce sera un « libre service » où vous pourrez prendre les produits qui vous intéressent.

Une « boîte à gâteaux » (vide de gâteaux) sera mise à votre disposition pour vos paiements.

Les prix seront indiqués sur les produits.

A chacun d'autogérer cette nouvelle activité au mieux de ses intérêts et de l'intérêt commun.

Michel Besson, animateur de la Coopérative, viendra nous présenter Andines. Il nous parlera des principes qui animent son action depuis plus de 20 ans.

et au maximum des possibilités, sur un dialogue permanent et sur une répartition équitable des richesses créées par et pour tous les opérateurs à chaque étape des filières (du producteur au client final).

Cette démarche vers une économie équitable en tant que filière est définie de manière évolutive et collective par tous ses acteurs directs (en premier lieu le producteur, le commerçant et le client final) mais aussi au travers d'un large débat public, permanent, mené sur une base démocratique et laïque, par la société civile (professionnelle, syndicale et associative). Nous pensons aussi que cette démarche de "commerce équitable", en tant qu'exigence d'équité et de régulation dans les transactions commerciales, est un véritable enjeu de société, qui nécessite un cadre réglementaire public international.

Désirant aussi intégrer dès le départ une dimension solidaire à notre démarche professionnelle, l'un de nos premiers critères d'action fut de donner la priorité à des partenaires en difficulté et de créer des emplois, tant en Colombie et en Amérique du Sud qu'en Europe. Dans un pays comme la France, qui compte plus de 3 millions de chômeurs, l'équité se doit d'inclure la lutte contre toute forme d'exclusion et donc la création d'emplois, ainsi que des partenariats de proximité (producteurs / travailleurs européens en difficulté).

Dès sa création, la société Andines a élaboré une Charte d'Entreprise qui définissait ses valeurs et ses principaux engagements. Cette charte a été au fil des années modifiée, enrichie, grâce au débat permanent avec nos partenaires mais aussi de nombreux autres citoyens.

La base de cette charte est "l'équité pour tous", sans discrimination de territoire, de sexe, d'âge, de races, de convictions... Un autre objectif aussi important est le développement local et global durable : pratiquer le commerce équitable, autant que faire se peut, n'est pas du tout « faire du commerce pour faire du commerce », « donner accès aux petits producteurs du Sud (?) au marché international » ou « encourager les consommateurs du Nord (?) à consommer de plus en plus », bien au contraire, il s'agit de rechercher tout simplement le bien-être et l'autonomie socio-économique et politique des populations, dont nous faisons partie. Cela signifie penser et construire de nouveaux modes de production mais aussi de répartition / distribution... dans le respect des hommes et de la planète.

Que le travail de « petits producteurs défavorisés » ou des « acteurs du commerce équitable » soit utilisé comme cache-sexe de l'exploitation néo-libérale ou comme argument de marketing caritatif au profit de certaines institutions et entreprises transnationales, cela nous est insupportable, à nous tous, producteurs, commerçants et consommateurs ! Mais ce détournement de l'équité dans les échanges fait partie des difficultés que nous avons à surmonter.



AmaPain



Le pain est arrivé



AMAP Court-Circuit
Contrat d'engagement du groupe PAIN

D'une part, la coopérative La Conquête du Pain, 47 rue de la Beaune, 93100 Montreuil ;
Et d'autre part, l'adhérent de l'AMAP Court Circuit :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

La coopérative s'engage à fournir chaque semaine aux adhérents de l'AMAP Court Circuit du groupe PAIN du pain fait à partir de farines biologiques.

DATES DU PRESENT CONTRAT : Du 29 octobre au 30 décembre 2010 soit 10 semaines.

PRIX DU PAIN : 2€50 les 500 grammes.

LIVRAISON : Chaque jeudi à 18H30. La distribution s'effectue à partir de 19H au local de l'AMAP, cité Langevin à Saint Denis.

REGLEMENT :

- ↗ 1 ou ↗ 2 chèque(s), encaissable(s) d'avance, à l'ordre de la Coopérative, remis ce jour.
- 1er paiement encaissé le 29 octobre 2010.
- 2ème paiement encaissé le 29 novembre 2010.

Je m'engage pour la période du 29 octobre au 30 décembre 2010, pour une quantité de
↗ 1 ou ↗ 2 pain(s) de 500 grammes par semaine.

Les pains non-récupérés en fin de distribution seront ajoutés au panier solidaire de la semaine.

A Saint-Denis, le 21 octobre 2010.

Signature de l'adhérent

Signature de la coopérative